

**LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018 EN BREF :**

Le CESER doit réglementairement donner un avis sur l'ensemble des rendez-vous budgétaires de la Région :

- Orientations Budgétaires (OB, votées en octobre).
- Budget Primitif (voté en fin d'année).
- Budget Supplémentaire (BS).
- Décision Modificative 2 (présentée à l'automne).
- Compte Administratif (CA).

La CGT a voté l'avis du CESER.

CE QUE DIT LE RAPPORT DU CONSEIL REGIONAL

Comme leur nom l'indique, les Orientations Budgétaires fixent des orientations, les données budgétaires précises étant déterminées pour le Budget Primitif. C'est un document qui est présenté sans vote du Conseil Régional.

L'exécutif se fixe **trois défis** :

- faire face au « poids » des décisions prises lors de la précédente mandature avec des engagements financiers très importants pris, avec des restes à payer de 2,2 milliards d'euros constatés fin 2015. (Il s'agit là encore, une nouvelle fois, de reproches envers l'exécutif précédent) ;
- répondre au dynamisme des Pays de la Loire. La croissance démographique ligérienne est une chance mais elle provoque une sollicitation accrue des services publics ;
- préserver la solidité financière de la Région en s'assurant de la soutenabilité de sa trajectoire financière et de l'évolution positive des principaux agrégats financiers.

La stratégie financière se décline sous trois axes :

1) Le combat pour l'emploi local

avec une action sur la formation professionnelle, une promotion de l'apprentissage, un soutien à l'économie ligérienne et à l'agriculture, la prise en compte du défi démographique, l'appui au rayonnement régional dans l'enseignement supérieur et la recherche.

2) Le combat pour l'équité territoriale

avec un soutien aux projets d'investissement locaux dans le cadre de la politique contractuelle 2017-2020, en s'appuyant sur l'ensemble des compétences régionales.

3) Le combat pour l'efficacité régionale

par la politique de ressources humaines, les économies de fonctionnement de l'institution régionale, la certification des comptes.

La Région présente à l'occasion de ces Orientations Budgétaires son rapport sur le développement durable 2016-2017.

Ce rapport reprend l'ensemble des politiques régionales ayant un lien avec le développement durable, apprécié dans un sens large puisqu'il inclut la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.

CE QUE DIT LA CONTRIBUTION DU CESER

(téléchargeable dans son intégralité sur www.ceser.paysdelaloire.fr)

Le CESER note que **le volume d'autorisations de programme (pluriannuelles) est fixé au niveau de 1,5 milliard pour une période de 4 ans (2018-2021) au lieu de 1,5 milliard pour une période de 2 ans jusqu'à présent (2016-2017).**

Le Conseil Régional s'impose une réduction des dépenses de fonctionnement plus forte que ce que l'Etat lui impose.

La cible de 430 M€ d'investissements annuels que se fixe la Région impose des réductions des investissements dans les politiques publiques qu'il conviendra de préciser.

Le cadre des finances régionales a connu diverses évolutions. **La part des recettes fiscales est désormais plus importante dans les budgets régionaux et leur assiette est plus dynamique.**

Pour 2018, la reprise économique permet de projeter des augmentations de la CVAE et des recettes liées à la formation professionnelle et à l'apprentissage ainsi que des cartes grises. Cette situation devrait permettre à la Région d'atteindre plus facilement les objectifs de sa trajectoire financière.

La délégation de certaines missions (innovation, développement économique) à l'Agence Régionale et à d'autres organismes extérieurs pourrait modifier la stratégie et la mise en œuvre de ces missions.

Si la reprise économique en Pays de la Loire s'est traduite par la création de 20 000 emplois, il faut se poser la question de la nature de ces emplois et de la précarité qui les caractérise. Comment la Région peut-elle contribuer à créer une dynamique pour améliorer cette situation ? La croissance économique, encore fragile, nécessite une attention particulière de la Région.

L'exécutif régional proposera une stratégie d'investissement des lycées publics au Budget Primitif 2018 suite à son analyse démographique. **La croissance démographique impacte l'ensemble des compétences régionales** : formation professionnelle, infrastructures, transports, emploi, développement économique, Maisons de Santé, jeunesses, etc. Une analyse démographique de même nature que pour les lycées serait, sans doute, utile pour en apprécier les conséquences. Comment ces conséquences seront-elles intégrées ?

Quelles analyses ont été effectuées sur les besoins des Ligérien-ne-s en matière de politiques publiques ? Plus généralement, le contexte démographique et économique et les besoins des Ligérien-ne-s nécessitent d'impulser une politique prospective et globale au-delà du seul accompagnement des acteurs.

Se pose alors la question de la compatibilité de cet objectif avec la volonté de la Région de réduire la voilure.

Ce débat d'Orientations Budgétaires présente la stratégie pluriannuelle globale pour la mandature. Elle pourrait être enrichie d'un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissements) détaillé et fléché, d'un document spécifique sur les financements européens ainsi que d'une information sur les missions et délégations confiées à l'Agence Régionale.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION D'YVIC KERGROAC'H

L'avis du CESER souligne que « si la reprise économique en Pays de la Loire s'est traduite par la création de 20.000 emplois, il faut se poser la question de la nature de ces emplois et de la précarité qui les caractérise. ». La CGT partage cette interrogation. En effet, **72 % des embauches se font actuellement sur des CDD de moins d'un mois. Ce n'est pas de la précarité, c'est de l'hyper-précarité !**

En Pays de la Loire, **le taux de chômage de catégorie A diminue certes, mais reste largement supérieur à celui mesuré en 2008.** De plus, le nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories continue à augmenter, ce qui est révélateur d'une insatisfaction de nombreux-ses salarié-e-s par rapport aux emplois qu'elles et ils occupent. **Par ailleurs, l'emploi industriel continue de souffrir dans notre région. Or, la CGT considère qu'on ne pourra pas avoir sur nos territoires une économie viable si elle n'est basée que sur l'emploi tertiaire.**

Il ne faudrait pas se réjouir trop rapidement de voir des recettes assises sur le dynamisme régional se substituer à la dotation générale de fonctionnement. Ceci risque, au plan national, d'accentuer les inégalités entre régions et pourrait produire rapidement des conséquences négatives en cas de retournement de la conjoncture économique.

Au regard de la compétence de la région de part son chef de filât en matière économique, le CESER s'interroge à juste titre : comment la Région peut-elle contribuer à créer une dynamique pour améliorer cette situation ?

La Région connaît une dynamique démographique accompagnée d'un vieillissement de la population. Ces changements se manifestent de manière inégale selon les territoires. Ils appellent à des réponses, pour aujourd'hui et pour demain, sur l'ensemble des politiques dont le Conseil Régional a la charge : éducation, formation, mais aussi transport, aménagement du territoire, santé, économie, culture, etc.

Le CESER souligne donc, à juste titre, la nécessité d'impulser une politique prospective et globale au-delà du seul accompagnement des acteurs. Il se pose la question de la compatibilité de cet objectif avec la volonté de la Région de réduire la voilure. C'est un vrai défi à venir et **la CGT s'inquiète d'une politique qui n'aurait d'autre but que de faire moins : moins d'investissements, moins de dépenses de fonctionnement, moins d'interventions régionales en général. A ce rythme là, on risque de rapidement casser la faible dynamique de croissance qui commence à s'enclencher.**

A contrario, elle estime que les besoins des Ligérien.ne.s pour aujourd'hui et demain appellent à une politique volontariste, appuyée par une réforme de la fiscalité permettant un vrai partage des richesses et donnant aux collectivités locales les moyens de mener des politiques publiques offensives.

Pour terminer, la CGT partage la plupart des remarques émises par les commissions sectorielles et reviendra uniquement sur trois sujets.

Le rapport « développement durable », s'il n'échappe pas à un certain aspect « fourre-tout » présente l'avantage de rappeler le rôle de l'ensemble des politiques régionales en la matière. Il ouvre la voie à la réflexion sur le SRADDET, au sujet duquel la CGT est prête à apporter sa contribution en prenant appui sur sa conception de développement humain durable.

La CGT partage l'intérêt de la région sur l'introduction de la liberté tarifaire en matière de TER, **elle restera toutefois vigilante sur les conséquences des nouvelles tarifications pour les abonné-e-s.** Il ne faudrait pas casser la dynamique qui a contribué à faire croître la fréquentation des transports régionaux.

Enfin, la CGT partage la remarque du CESER au sujet du **soutien à l'événementiel sportif, qui ne doit pas nuire à celui du sport pour tous**, source d'émancipation des citoyen-ne-s.

La CGT votera l'avis en remerciant le rapporteur et la chargée d'étude.

QUELQUES REMARQUES EXPRIMEES EN SESSION

Medef

L'exécutif est contraint de revenir à une gestion plus réaliste. Le Medef restera toutefois attentif aux déclinaisons des Orientations Budgétaires. Face aux difficultés financières, il faut chercher de l'efficience.

Le représentant du Medef regrette la baisse du soutien de l'Etat aux Chambres de Commerce et d'Industrie.

URADEL (enseignement catholique)

Réitère sa demande de présentation détaillée de l'étude sur la démographie lycéenne et des capacités.

FO

La limitation des dépenses de fonctionnement de 1% par an pose la question du service public et des emplois. On a une réduction des capacités d'intervention pour la Région.

La consommation intérieure est atone, c'est un frein sur la croissance et l'emploi ; cela pose la question de l'augmentation des retraites, des salaires, des minimas sociaux.

CCIR

Les dotations de l'Etat baissent pour la Région, mais aussi pour les Chambres Consulaires.

Depuis 2011, les dotations de l'Etat ont diminué de 42 %.

CFDT

La volonté de maîtriser les dépenses laisse perplexe : quelles incidences pour tenir compte des besoins qui vont émerger en lien avec les besoins des Ligérien-ne-s ? Attention aux conséquences de la liberté tarifaire pour les transports régionaux de voyageurs.

UFC-Que Choisir

Appuie la vigilance CFDT et CGT sur la liberté tarifaire des TER – il faut augmenter les recettes par la fréquentation.

Groupe environnement

La Région dans son rapport sur le développement durable présenté à l'occasion des OB se fixe des objectifs en matière d'agriculture biologique et sous signe de qualité, en mélangeant ces deux critères. Or, ce n'est pas la même chose et les quotas doivent être fixés spécifiquement pour l'agriculture biologique.

Laurent DEJOIE, Président de la Commission « Finances » du Conseil Régional

Il est normal que l'exécutif fasse des arbitrages suite au programme sur lequel il a été élu.

L'avis du CESER évoque une réduction de voilure. Quand on réduit la voilure, c'est pour éviter de chavirer. Toutefois, la prudence n'exclut pas l'audace et le volontarisme.

VOTES : L'avis a été adopté par 74 voix pour et 2 abstentions.

Conseillère et Conseillers CGT ayant travaillé sur le sujet : Francine DESNOS, Luc SERRANO, Yvic KERGROAC'H, Eric BACHELOT.